

# LA NOTE

de Mantes-la-Ville

MAGAZINE MUNICIPAL

N°162 • MAI - JUIN 2026

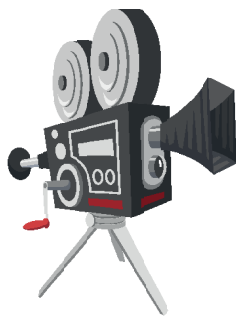


Une nouvelle  
équipe municipale

# CINÉ•MO

Le cinéma en roue libre

**30 juin & 1<sup>er</sup> juillet - Parking des Brouets**  
**02 juillet au 04 juillet - Place du Marché**



**Tout public,  
dès 4 ans**

- *Azur et Asmar* - Michel Ocelot
- *Nausicaä de la vallée du vent* - Hayao Miyazaki
- *L'Extraordinaire voyage de Marona* - Anca Damian
- *Vanille* - Guillaume Lorin
- *Nos jours heureux* - Eric Toledano et Olivier Nakache
- *La Tresse* - Laetitia Colombani
- *Papicha* - Mounia Meddour
- *La Ferme des Bertrand* - Gilles Perret
- *Captain Fantastic* - Matt Ross
- *Joyeux Noël* - Christian Cario

Tél. : 06 31 17 00 29 ou [anichane@manteslaville.fr](mailto:anichane@manteslaville.fr)



© Kosmo

## Chères Mantevilloises, Chers Mantevillois,

### SOMMAIRE

- 04 ARRÊT SUR IMAGES
- 05 ÇA S'EST PASSÉ À MLV
- 06 CADRE DE VIE
- 08 DOSSIER
- 12 MA VILLE EN ACTION
- 13 TERRITOIRE
- 14 LA VARIATION
- 17 S'ÉVADER
- 19 TRIBUNES LIBRES

Le 22 mars dernier, vous avez reconduit notre liste **Mantes-la-Ville Compte** à la tête de la mairie, avec 66% des suffrages exprimés. Ce résultat nous engage et nous honore.

Je tiens à remercier les électeurs qui nous ont fait confiance et adresser un message à tous les Mantevillois. Ce mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis 2020, au service d'une ambition claire : la proximité, la solidarité et la responsabilité.

Notre ville fait face à des défis sociaux, économiques, environnementaux. Pour y répondre, nous faisons un choix simple et déterminé : celui de la continuité dans l'action, et de la responsabilité dans les décisions.

Nous poursuivons la modernisation de nos équipements et de nos écoles comme aujourd'hui les travaux de l'école Maupomet. Nous continuerons les grands travaux avec la reconstruction du gymnase incendié et la

construction de l'école intercommunale de Mantes Université, avec un cap constant : la maîtrise de nos finances et l'efficacité de l'action publique. Nous voulons une ville où chacun a sa place, où chacun peut agir où chacun se sent bien.

Ce printemps sera aussi l'occasion de découvrir la nouvelle forme du Conseil consultatif des Seniors avec la création du dispositif « Seniors en action ». Ces nouveaux ambassadeurs s'impliqueront dans la vie municipale et poursuivront les efforts engagés dans le cadre de la labellisation Ville Amie des Aînés.

Enfin, les animations reviennent elles aussi. Fête de la ville, Fête des quartiers, Ciné-Mo, autant d'activités qui raviront, je n'en doute pas, petits et grands.

Au plaisir de vous retrouver sur l'un ou l'autre de ces temps forts,

Bien à vous.

**Sami Damergy**  
Maire de Mantes-la-Ville  
Conseiller régional d'Île-de-France

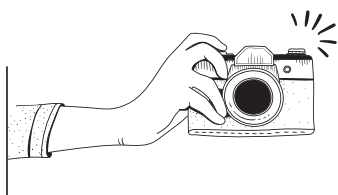


Mairie de Mantes-la-Ville  
Place de la Mairie  
78711 Mantes-la-Ville  
Tél. : 01 30 98 55 49  
[www.manteslaville.fr](http://www.manteslaville.fr)



#### La Note de Mantes-la-Ville N° 162 : Mai - Juin 2026

Directeur de la publication: Sami Damergy | Rédactrice en chef: Anne-Marie Delaunay | Rédaction: Lucile Giroussens  
| Conception: Elodie Pousse | Crédits photo: Mairie de Mantes-la-Ville sauf mention contraire | Dépôt légal: mai 2026 |  
Impression: Imprimerie Desbouis Gresil | Distribution: Champar | Tirage: 10 400 exemplaires.



RÉTROSPECTIVE

# Arrêt sur images



## Journée des droits des femmes Mantes-la-Ville se mobilise

Pendant 2 semaines, les centres de vie sociale se sont mobilisés autour d'activités sportives visant à développer la confiance en soi, mais aussi afin de rendre hommage aux femmes qui ont fait l'histoire. Ateliers, rencontres, témoignages, expositions et moments de partage ont rythmé ces journées.

## Des pros de la sécurité routière

Premiers diplômes pour les élèves de CP mantevillois. Durant le mois de mars, les enfants se sont vus remettre leur diplôme de sécurité routière par la police municipale. Depuis plusieurs années, cette dernière sensibilise les enfants aux bons comportements à adopter en tant que piétons.



## Recueillement au parking Eden

Le 19 mars, élus, associations patriotiques et forces armées se sont rassemblés devant la stèle du parking Eden pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, ainsi qu'aux combats en Tunisie et au Maroc, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement.

## ZOOM SUR...

## Les élèves de l'AFORP devant et derrière la caméra

**Une classe a été sélectionnée pour participer au dispositif Raconte-moi ta vie ! A travers un court-métrage, ils évoquent le parcours d'un jeune qui ne trouve pas d'entreprise et bascule.**

Le clap noir et blanc résonne au cœur du Graff Park. Une quinzaine d'élèves, en première année de BTS à l'AFORP fait le silence. Depuis deux jours, ils tournent dans différents endroits de la ville, leur premier court-métrage.

« C'est un court-métrage sur un jeune qui a trouvé un BTS, mais pas d'alternance, il prend le mauvais chemin, et en paye les conséquences, résumé Suleyman. C'est pour montrer que nous les jeunes, on galère à trouver une entreprise pour nos alternances. »

La scène qu'ils tournent, est justement l'illustration de ce mauvais choix. Après avoir volé une somme conséquente à un dealer, le personnage principal se retrouve face à lui. Si la pression est là, les jeunes peuvent compter sur l'aide de Franck Gombert, scénariste, pour rentrer dans leur rôle : « Au lieu de répondre du tac au tac, posez-vous, prenez le temps pour répondre. Au montage, je peux enlever ces secondes de réflexion. » Un des jeunes, caméra à la main, abonde : « On la sent bien la tension derrière la caméra. »

Depuis septembre, le professionnel les a accompagnés pour l'écriture, le casting et le repérage des lieux de tournages. « En dehors de l'Aforp, nous avons défini deux lieux de tournages intéressants : la place du Marché, très vivante et réaliste avec les gens qui viennent sur les tables le midi, et le Graff Park, très visuel. »

C'est la deuxième année que l'Aforp s'inscrit dans ce dispositif, coordonné par l'Association des cinémas de recherche d'Île-de-France et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Imrane en avait entendu parler : « L'année dernière, ils avaient plus travaillé sur de l'écrit, mais j'avais eu de bons échos. C'est intéressant, ça nous fait voir autre chose que d'être assis sur les bancs de l'école. Comme il y avait beaucoup de nouveaux, ça nous a permis d'apprendre à se connaître. »

En fin d'année scolaire, leur court-métrage sera diffusé, avec celui des autres participants, sur grand écran, dans un cinéma parisien, puis sur les réseaux sociaux. Une belle manière de conclure l'aventure.

« Découvrir un monde qu'ils ne connaissent pas »



## Plus de végétalisation en ville

Cette année, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise a commencé à replanter des arbres d'alignement qui avaient été coupés ou abîmés avec le temps.

Différentes essences ont été choisies pour leur résistance et leur adaptation en milieu urbain. Tilleuls, poiriers, féviers d'Amérique, merisiers et érables champêtre retrouvent leur place dans les rues de la ville :

- >> Rue Louise Michel : 2 tilleuls
- >> Rue Jean Moulin : 2 poiriers
- >> Rue des Merisiers : 1 merisier
- >> Avenue Paul Eluard : 1 févier d'Amérique

- >> Avenue du Vexin : 1 févier d'Amérique
- >> Place des Vosges : 1 érable champêtre
- >> Rue Hélène Désirée Legoff : 1 frêne
- >> Route de Houdan : 2 féviers d'Amérique



### TRAVAUX

## Un parking aménagé pour plus de confort et de sécurité

L'ancien terrain vague au bout de la rue des Soupirs vient d'être aménagé avec la création d'un parking et la rénovation de la rue. Au total, 60 places de stationnement ont été créées, dont 7 places de dépose-minute et 2 places PMR. Le montant de l'opération s'élève à 121,109 € TTC.

A proximité du parc de la Vallée, il vient compléter l'offre de stationnement du secteur et finaliser les travaux de l'école des Alliers de Chavannes.



## Chenilles processionnaires

Le printemps marque le retour des chenilles processionnaires. Pour protéger la biodiversité et votre santé, **la municipalité a choisi de renforcer sa stratégie de lutte écologique, sans aucun pesticide.**

Cette année, la ville a anticipé leur cycle de vie avec deux dispositifs naturels :

- **Installation d'éco-pièges** : Placés sur les troncs des pins, ils capturent les chenilles lors de leur descente au sol.
- **Nichoirs à mésanges** : Véritables alliées, les mésanges sont les prédateurs naturels de ces chenilles. Une seule famille de mésanges peut en consommer jusqu'à 500 par jour !



Les nichoirs à mésanges ont été fabriqués par les services municipaux



## Un appel à la prudence

Malgré ces dispositifs, la vigilance reste de mise. Leurs poils sont fortement urticants et peuvent provoquer d'importantes réactions allergiques chez l'homme et les animaux de compagnie.

Les bons réflexes :

- **Ne touchez jamais aux chenilles ni aux nids** (même au sol).
- **Éloignez vos animaux** des zones infestées.
- **En cas de contact, rincez abondamment à l'eau sans frotter** et consultez un médecin ou un vétérinaire en cas de symptômes persistants.



## Les beaux jours arrivent, voici les réflexes pour bien vivre ensemble

### Nuisances sonores

Le bruit est devenu un véritable problème de santé publique qui peut porter atteinte à la qualité de vie de nombreux citoyens : perturbation du sommeil, fatigue, stress etc. Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit afin de protéger la santé et la tranquillité publique. Les infractions liées aux bruits sont passibles de contraventions.



C'est pourquoi, il vous est demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires. Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse), doivent être effectués aux horaires suivants :

- **Les jours de semaine entre 7h et 20h**
- **Le samedi entre 8h et 19h**
- **Les dimanches et les jours fériés les travaux sonores ne sont pas autorisés**

### Désherbage des pieds de murs



**Avec les beaux jours la végétation reprend ses droits. La Ville rappelle que selon l'arrêté 2024- 077 « les propriétaires ou locataires sont tenus d'enlever les mauvaises herbes de pieds de murs ou clôtures, situés devant leur propriété. »**

Cet arrêté précise que « le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage » et qu'il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires.

Concernant la taille des haies, « les haies en limite de propriété devront être entretenues par les propriétaires afin de ne pas empiéter sur le domaine public ».



# DOSSIER

## Une nouvelle équipe municipale

Les élections municipales ont reconduit Sami Damergy et son équipe à la tête de la ville. Nouveaux élus, nouvelles ambitions, découvrez les grandes priorités du mandat à venir.



## Interview du Maire, Sami Damergy

**Vous avez été largement réélu, au second tour, avec plus de 1800 voix d'écart. Comment analysez-vous ce scrutin ?**

Il y a deux manières d'aborder ce résultat. La première c'est d'en être satisfait et d'en être fier, 66% c'est important, cela représente les deux tiers des votants. Cela nous engage aussi.

Après j'y mettrais un bémol. Je l'ai d'ailleurs dit en conseil municipal, seules deux équipes y sont présentes. Je n'oublie pas qu'une liste a fait 25% au premier tour, qui elle n'est pas directement représentée au conseil municipal, et qui n'y siège pas. Nous avons aussi une obligation envers ses électeurs.

Enfin, je reste interpellé par le taux d'abstention. N'étant, à la base, pas un politique, je retiens tout de même que plus de la moitié de nos concitoyens ne s'est pas déplacée, et cela nous oblige encore à leur égard : pourquoi ne se mobilisent-ils pas lors d'élection ?

**On a pu constater aussi un recul du Rassemblement National, ce qui était l'un de vos objectifs.**

Je l'avais dit dès le premier tour. C'était un axe prioritaire et il est rempli. Le RN a reculé, cela fait partie de mon combat politique et j'en suis fier. Mais je n'oublie pas qu'il représente une partie de la population, ils siègent au conseil municipal. Ce sont des gens avec qui il faut composer, et, parfois, écouter.

**On a pu voir dans la composition de votre liste un certain renouvellement. Pouvez-vous nous expliquer ce choix ?**

Je l'ai toujours dit aux équipes, et ce, depuis le départ : je gérerai les choses comme un entraîneur sportif qui dispose sur le terrain de jeu un certain nombre de partenaires possibles compatibles pour remporter le tournoi. Il faut savoir se dépouiller à l'entraînement pour figurer sur la feuille de match ; mais une fois sur la feuille de match il faudra également se



dépouiller si on veut se retrouver sur le terrain. Quand on est sportif, on sait qu'on peut gagner ou être remplacé. C'est dans l'ADN même du sportif de réellement intégrer la notion de son propre remplacement. Ce qui transcende l'équipe, ce qui sublime son action, c'est l'esprit d'équipe et son renouvellement autant naturel que bénéfique.

Ensuite, il faut que l'équipe perçoive les sensibilités de la commune, de ses habitants et qu'elle soit représentative à la fois des quartiers mais aussi des différentes générations. C'est pourquoi j'ai souhaité cette équipe moins politique, plus à mon image : issue, essentiellement de la société civile.

**On remarque notamment la présence de nombreux jeunes élus.**

Je suis fier de nos jeunes élus, et je souhaite qu'ils prennent à bras le corps l'action politique dans le sens quasi-étymologique du terme, c'est-à-dire gérer la société, s'impliquer dans la vie de la cité.

Cela permet aussi aux jeunes Mantevillois de s'identifier, de se dire celui-là je le connais, il était avec moi à l'école, au collège ou au lycée ou dans mon quartier etc. J'attends de ces jeunes actifs une présence et un investissement dans leurs missions.

**Ce second mandat s'inscrit-il dans la continuité ?**

Complètement. C'était l'axe de notre campagne. Nous avons réalisé des choses, engagé des projets et l'engagement consiste à poursuivre ce qui a été commencé. Lors du précédent mandat, en termes de chantier et d'opérations, nous avons eu entre autres les Alliers de Chavannes, l'école numérique. Nous avons fait rayonner la Ville au travers de l'accueil d'événements d'envergure comme le Tour de France, le Paris-Nice et le passage de la Flamme Olympique.

Ce qui nous a permis de réaliser tout cela, ce sont nos finances saines, mais aussi l'obtention de beaucoup de sub-

ventions, parce que j'ai su faire du lobbying et être présent auprès des différents institutionnels : le Département, la Région, la communauté urbaine et l'Etat.

Nous avons passé un mandat à assainir nos finances, à dégager des marges de manœuvres. Ce n'est pas toujours visible, mais cela a permis et permettra de réaliser des chantiers importants.

Et puis je souhaite poursuivre la mise en lumière de Mantes-la-Ville. Tous ces événements ont permis aux habitants d'être fiers de leur ville et de développer un sentiment d'appartenance. A titre d'exemple, quand je me balade en scooter, je suis arrêté par des gamins qui, me reconnaissant, veulent prendre une photo. Je vois dans leurs yeux, cette fierté d'être de Mantes-la-Ville, qui n'existait pas avant.

### Quelles sont vos priorités pour le mandat ?

Evidemment, poursuivre les projets déjà engagés : la reconstruction du gymnase et l'école intercommunale qui seront les plus gros consommateurs financiers de ce mandat. Nous ne pourrions pas les supporter financièrement en même temps, ils seront réalisés l'un après l'autre.

Mais avant tout, nous voulons améliorer le cadre de vie, la qualité de vie, le développement économique, l'implantation de commerces et d'artisans. Notre situation géographique avec le RER, l'autoroute et la Seine doit nous permettre d'attirer une nouvelle population et de nouvelles entreprises.

Nous souhaitons aussi développer la communication, et créer un lien de proximité avec les habitants, de manière qu'ils soient mieux informés des dispositifs existants.

### On a pu constater pendant la campagne une demande pour plus de sécurité, quelles mesures allez-vous prendre ?

Nous avons déjà mis en place un service de prévention et de médiation, renforcé le nombre d'agents de la police municipale et instauré une coopération régulière avec la Police nationale. Nous entrons dans une nouvelle phase avec la création d'un centre de supervision urbain, le déploiement des brigades de soirée et l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-protection.

Je peux comprendre que l'on ressent un sentiment d'insécurité, avec des difficultés dans les quartiers, néanmoins d'une manière générale, la ville reste sûre.

### Mantes-Université continue de se développer. Comment équilibrer entre les nouvelles constructions et la préservation du cadre de vie ?

D'un côté le SDRIF-E nous engage à préserver les espaces naturels, donc à densifier ce qui existe déjà, surtout en territoire urbain. La question n'est donc plus de savoir si on va

densifier, c'est mathématique ; l'enjeu c'est de maîtriser cette densification, en apportant notamment des îlots de lumière et des îlots de fraîcheur.

Pour favoriser cette harmonie, nous avons travaillé sur un plan guide qui prend en compte la topographie, l'histoire, et autant faire se peut, le développement urbain et démographique de la Ville afin de mieux les maîtriser.

Du côté de Mantes-U, le développement est fait par l'aménageur, l'EPAMSA et donc on réfléchit dessus. Toutes les opérations, on les fait rentrer dans notre charte architecturale et le plan guide.

### Comment travaillerez-vous avec la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ?

Mantes-la-Ville y disposait sous le mandat précédent d'une vice-présidence, il est important de la conserver. Nous allons poursuivre notre travail, de façon à ce que Mantes-la-Ville pèse plus et compte plus. Nous avons besoin de la communauté urbaine qui est l'un de nos premiers partenaires.

### Les enjeux sont de plus en plus contraints pour les finances, comment gérer la situation ?

Depuis 2020, nous gérons la ville en « bon père de famille », c'est-à-dire que nous allons chercher des recettes et nous maîtrisons nos dépenses, donc nos finances. Depuis 2020 nous n'avons pas augmenté le taux de l'impôt communal. C'était un engagement et je le maintiens, d'autant plus âprement que la situation économique est difficile pour les ménages.

En 2020, nous avons hérité d'une ville avec 15 millions d'euros de dettes et avons remboursé plus d'un million d'euros par an, soit environ sept millions en cinq ans. Ce travail nous permet évidemment de négocier avec les banques et d'obtenir de meilleurs taux d'emprunt quand nous en avons besoin.

Nous désendettions la ville, nous assainissons les finances, sans augmenter les taux d'imposition.

### Qu'est-ce qui vous motive encore ? Avez-vous un message pour les habitants ?

Sur le plan personnel c'est en fait de se retourner et de se dire voilà ce qui a été accompli, puis de prendre la mesure de ce qu'il reste à accomplir afin de réaliser nos projets pour la commune.

Ma satisfaction c'est de voir dans les yeux des Mantevillois que la ville s'est transformée, qu'ils le ressentent et partagent ce sentiment. Mais tout ça ne peut se faire seul, cela ne se fait que grâce à vous, parce que Mantes-la-Ville, et ses habitants, comptent !



## Conseil municipal

### Maire, adjoints au Maire et conseillers délégués

**Sami DAMERGY**  
Maire de Mantes-la-Ville



**Jean-Loïc DRENEUC**  
1<sup>er</sup> adjoint au sport, à la culture et aux cérémonies patriotiques



**Maimouna SOUMARE**  
2<sup>e</sup> adjointe à l'action sociale, les services à la population et à la vie associative



**Christopher TSHIMANGA**  
3<sup>e</sup> adjoint à la voirie, la gestion des bâtiments et les infrastructures communales



**Marie-Nicole HOUP PLOUVIEZ**  
4<sup>e</sup> adjointe aux finances et aux ressources humaines



**Stéphane ROBISE**  
5<sup>e</sup> adjoint à la sécurité, la médiation et l'ordre public



**Fatimata DIOP**  
6<sup>e</sup> adjointe à l'environnement, le cadre de vie et la politique de la ville



**Amine BOUTCHICHE**  
7<sup>e</sup> adjoint à la jeunesse, la communication et le numérique



**Ingrid OUKILI**  
8<sup>e</sup> adjointe au scolaire, l'enfance et la petite enfance



**Guy COGONI**  
Conseiller délégué à la culture



**Brahim LOUALI**  
Conseiller délégué à la petite enfance



**Nawale RHARBAOUI**  
Conseillère déléguée au commerce



**Yacine BOUOULI**  
Conseiller délégué au numérique, la communication et le développement économique



## Apprendre le français pour mieux s'intégrer

Des ateliers d'apprentissage du français se déroulent tout au long de la semaine au CVS Augustin Serre. Une façon d'agir pour l'intégration et de lutter contre les inégalités.

Une douce odeur s'échappe de la cuisine du CVS Augustin Serre. Une petite dizaine de personnes s'affaire à la confection de galettes des rois. Toutes ont un point commun : le français n'est pas leur langue maternelle, et sont des participants des ateliers socio-linguistiques (ASL).

Ils parlent turc, ou ourdou, peuvent comprendre l'anglais, et plusieurs fois par semaine, ils s'intègrent à ce dispositif, qui s'étoffe d'année en année. « Ces ateliers sont mis en place pour permettre aux primo-arrivants d'avoir une base de français pour pouvoir faire leurs démarches, simplifier leur quotidien et avoir une certaine autonomie », détaille Céline, intervenante ASL.

Un parcours dure trois ans, et couvre les niveaux de langues A1 et A2, néces-

saire pour obtenir une carte de séjour. Des cours d'alphabétisation sont également assurés pour les personnes parlant le français mais n'ayant pas été à l'école. En plus de Céline, trois autres bénévoles assurent deux heures de cours par semaine chacune.

### « Tableaux de conjugaison et sorties au musée »

Proposer une offre diversifiée sur place évite à la soixantaine de participants de se rendre à Buchelay ou Mantes-la-Jolie et leur assure une continuité de parcours. « C'est un vrai service de proximité », assure Céline. Et si parfois un mot est trop compliqué, l'utilisation du traducteur simplifie toujours l'échange pendant les cours. Durant ces ateliers,

ils échangent sur leur week-end, les actualités, tout en apprenant leurs conjugaisons.

Pour alléger l'apprentissage, pas forcément évident du français, des petits moments festifs sont organisés, comme l'atelier galette des rois, ou des visites de musées et monuments. « L'intégration passe justement par connaître tout ce qui est culture française, le patrimoine, les traditions », explique Céline.

#### CONTACT :

**CVS Augustin Serre**  
60 rue Louise Michel  
78711 Mantes-la-Ville  
Tél. : 01 34 77 81 79  
Tél. : 06 35 22 50 57

# Du 20 mars au 20 juin, vivez le Grand Printemps !

La communauté urbaine organise de nombreux temps forts autour du sport, de la culture, du développement durable et de la nature.



Grand Paris Seine & Oise lance la 2<sup>e</sup> édition du Grand Printemps, temps fort structurant de la saison culturelle, sportive et environnementale du territoire.

Il réunit des événements organisés et portés directement par la Communauté urbaine, ainsi que des initiatives proposées par les acteurs locaux et soutenues par GPS&O.

Après une première édition qui a rassemblé plus de 50 000 habitants autour d'une centaine d'événements, cette seconde édition confirme l'ambition de faire du Grand Printemps un rendez-vous incontournable : 13<sup>e</sup> édition du festival des Pépites Sonores, 16<sup>e</sup> édition de la MegaStar Party, Velo blues, Aquasplash, 15<sup>e</sup> édition du festival Kool Day et une nouveauté à ne pas manquer l'événement Canidays, ton chien t'emmène en week-end !

Un programme élaboré en partenariat avec de nombreuses associations locales, témoignant du dynamisme du tissu associatif et de l'engagement du territoire en faveur d'un printemps festif, responsable et fédérateur.

>> **Côté culture et patrimoine** : concerts, festivals, spectacles, cinéma, culture scientifique, ateliers, cirque, BD...

>> **Côté sport, nature et développement durable** : courses à pied, trails, randonnées à vélo, animations nautiques, loisirs de plein air, ateliers compostage, animations autour du recyclage, visites...

“

« Sortir, bougez, se mettre au vert : vivez le Grand Printemps de GPS&O ! »

# Conseil Consultatif des Ambassadeurs « Seniors en Action »



Vous avez envie de donner votre avis, de partager votre expérience et de participer à la vie de votre commune ?

Le conseil « Seniors en Action » est un espace d'échange, d'écoute et de propositions, où la parole des seniors compte vraiment. En devenant ambassadeur ou ambassadrice, vous contribuez à représenter les seniors, à faire remonter leurs idées et à participer à des actions utiles, dans un esprit bienveillant, citoyen et convivial. Aucune compétence particulière n'est requise : votre expérience de vie, votre regard et votre envie de participer sont essentiels.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Votre situation :  Pré-retraite (e) /  Retraité(e)

Autre : .....

Pourquoi souhaitez-vous devenir ambassadeur/ ambassadrice ? ( Quelques mots suffisent ) .....

.....  
.....

### Seriez-vous d'accord pour :

- Participer à des réunions conviviales 1 à 2 fois par trimestre selon les commissions
- Donner votre avis sur les projets de la commune
- Relayer les informations auprès d'autres seniors
- Représenter les seniors lors d'évènements

### Vos centres d'intérêt pour les commissions

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lien social et solidarité    | <input type="checkbox"/> Loisirs et Culture                        |
| <input type="checkbox"/> Autonomie - service et soins | <input type="checkbox"/> Participation citoyenne et Emploi         |
| <input type="checkbox"/> Transport - Mobilité         | <input type="checkbox"/> Espaces Extérieurs, Cadre de vie, Habitat |
| <input type="checkbox"/> Information, Communication   |  |

### Votre engagement

Je souhaite m'engager bénévolement et tant qu'ambassadeur / Ambassadrice du **Conseil Consultatif des Ambassadeurs Seniors (CCA)**, dans un esprit d'écoute, de respect et de convivialité.

Date et signature :

Formulaire à retourner avant le 26 mai en Mairie au Service Seniors



**YES+****Yvelines Étudiants Seniors****Quand les générations se rencontrent****SENIORS****DE 60 ANS ET PLUS**

Envie de partager des moments de convivialité ?  
Visites à domicile, appels, sorties...

**Bénéficiez gratuitement du dispositif YES+ tout l'été !**

Le reste de l'année, nos associations partenaires prennent le relais.



[www.oyesplus.fr](http://www.oyesplus.fr)

**+ d'infos**

Allô Autonomie **0 801 801 100\*** (Appel gratuit) | [yesplus@yvelines.fr](mailto:yesplus@yvelines.fr)

\*du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30

ne pas perdre ses yeux jaunes



**Yvelines**  
Le Département

# Agenda - Mai et juin

**Séances Aquagym**

**Tous les mardis - 16h**  
Hors vacances scolaires  
Places limitées à 15 personnes  
Tarif : 5€  
Renseignements et inscriptions au Service Seniors  
**Piscine Aquasport**

**Ciné - Seniors**

**Mardi 2 juin - 10h30**  
Tarif : 2,50€ - RDV sur place  
**CGR de Mantes-la-Jolie**

**Sortie Etretat**

**Lundi 8 juin - Journée**  
Départ mairie - 7h30  
Retour - 19h  
Tarif : 10€ (sans le repas)  
Renseignements et inscriptions au Service Seniors : à partir du lundi 11 mai à 8h30 en mairie



## Cirque seniors avec la Compagnie des contraires

**Mercredi 27 mai - 10h/12h**  
Places limitées  
Renseignements et inscriptions au Service Seniors  
Transport minibus gratuit  
**Limay**



**Inscriptions auprès du service seniors :**  
[seniors@manteslaville.fr](mailto:seniors@manteslaville.fr)  
**Tél. : 06 50 18 57 90**

Attention, pour les activités proposées par les CVS, l'inscription et l'adhésion sont obligatoires



## Canicule info service

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

**Tél. : 0800 06 66 66**  
(appel gratuit)

**Autres numéros :**

Antenne est :  
01 61 31 52 00  
Antenne ouest :  
01 39 07 79 04  
ou par mail :  
[seineaval@mda.yvelines.fr](mailto:seineaval@mda.yvelines.fr)



## Registre des personnes vulnérables

Le Centre communal d'action social (CCAS) est l'interlocuteur local privilégié des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Aussi, le CCAS tient à jour un registre des personnes dites « fragiles » afin d'être plus réactif en cas de gestion de crise. Pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, le CCAS met à jour un listing spécifique.

Sont concernées par ce dispositif **toutes les personnes de 65 ans et plus, toutes les personnes reconnues inaptes, toutes les personnes reconnues handicapées.**

Renseignements par simple appel téléphonique auprès du CCAS au 01 30 98 55 41, le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h à 19h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00.

### Je souhaite être inscrit(e)

**Sur le registre des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile** (la demande peut être faite par vous ou votre représentant légal, ou si vous êtes d'accord par une tierce personne comme parent, médecin, voisin...)

Nom : ..... Prénom : .....

Je suis né(e) le : .....

Je vis seul(e) ?  en couple ?

Mon adresse exacte (y compris code d'accès) : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Les coordonnées de ma famille (nom, prénom, adresse, téléphone) : .....

.....

Les coordonnées d'un de mes proches voisins (nom, prénom, adresse, téléphone) : .....

.....

Je possède la téléassistance : oui  non

Je bénéficie des services d'une aide à domicile : oui  non

Si oui laquelle : .....

Je bénéficie des repas à domicile : oui  non

*Les informations figurants au registre nominatif sont confidentielles. Elles sont modifiables ou peuvent être supprimées à tout moment par vous, sur simple demande.*

Ma signature (ou celle de mon représentant légal) :

**Veillez remplir ce coupon, et le renvoyer ou le déposer au :**  
**CCAS – Hôtel de ville – Place de la Mairie - 78711 Mantes-la-Ville**  
**Tél. : 01.30.98.55.41 / 01.30.98.30.47 / 01.30.98.55.42**





# 20

# 26 AGENDA

## Mai

### Cérémonie patriotique

Vendredi 8 mai - 11h05

Monument aux Morts

Place de la Mairie

Puis cérémonie commune avec  
Mantes-la-Jolie à 12h15

Hôtel de Ville de Mantès-la-Jolie -  
31 rue Gambetta

**Exposition « C'est notre  
histoire, Esclavage et Aboli-  
tion une histoire de France »  
et exposition Bande  
dessinée « Pacotille »**

Du 5 mai au 27 juin

Espace culturel Jacques Brel



### BPM

Mercredi 20 mai

Concert jonglé

Espace culturel Jacques Brel

### Fête de la ville

Du 22 au 25 mai

Feu d'artifice le 24 mai à 22h

Parc de la Vallée

### Cérémonie patriotique

Mardi 27 mai - 9h30

Stèle de la Résistance

Route de Houdan

### Course caricative

Dimanche 31 mai

Parc de la Vallée

## Juin / Juillet

### Festival TUTTI

Le 5, 6 et 14 juin

Concerts

Église du Sacré Cœur

### Conseil municipal

Mardi 16 juin - 19h30

Salle du conseil - Hôtel de ville

Place de la Mairie

### Cérémonie patriotique

Judi 18 juin - 9h30

Monument aux Morts

Place de la Mairie



### Cinéma

Du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet - Parking

des Brouets

Du 02 au 04 juillet - Place du Marché

Projection de films

### Journée de la jeunesse

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet

Place du Marché

### Festival Contentpourien

Dimanche 28 juin

au jeudi 10 juillet

Parc de la Vallée



## Quartiers en fête

Merisiers / Plaisances / Bel-air

Samedi 30 mai - 14h à 18h30

Parking du stade Aimé Bergeal

Domaine / Village / Maupomet

Samedi 13 juin - 15h à 21h

Parc de la Vallée

Brouets / Meuniers / Mantès-U

Samedi 20 juin - À partir de 12h

CVS Arche-en-Ciel

Restauration sur place

Animations gratuites : Kermesse,  
jeux surdimensionnés, structures  
gonflables, animations musicales  
etc...



## Coups de cœur des bibliothèques

### L'ours qui voulait dévorer les livres

de **Nathalie Lescaille** et  
**Cécile Hudrisier**  
Editions Gründ

Ours est un grand gourmand et quand il surprend dans une conversation : « Les livres peuvent se dévorer », il se rend alors à la bibliothèque prêt à récolter son prochain festin. Mais, au détour de ses visites et des 5 livres, Ours découvre les bienfaits de la lecture. Un album rempli de jeux de mots, d'expressions imagées (qu'Ours prend au sens propre) et de références littéraires qui feront sourire les parents. Avec humour et tendresse, plongez dans les émotions que peuvent procurer les livres.



### La fille du grand hiver

de **Isabelle Autissier**  
Editions Paulsen

Anarlunguaq vit au Groenland. C'est une vie rude, qui nécessite une lutte perpétuelle pour rester en vie. L'arrivée au village d'explorateurs, dont Knud Rasmussen (ethnologue danois), lui donne l'espoir d'une autre vie. La jeune Inuite va réussir à se joindre à eux, à leur servir de guide, à se rendre indispensable. L'autrice rend ici hommage à une jeune femme volontaire et hors du commun. Le dossier en fin d'ouvrage est émouvant et parfait pour terminer sa lecture. Roman dépayçant.



### Brume de Jérôme Pellissier et Carine Hinder Editions Glénat

Brume en est persuadée, elle est une sorcière. Alors quand son père adoptif lui remet un grimoire trouvé près d'elle à sa naissance, il n'y a plus de doute possible : elle sera la nouvelle sorcière du village ! Mais à n'en faire qu'à sa tête, on risque la catastrophe... Graphiquement très agréable, Brume est une BD jeunesse pleine d'humour avec des personnages attachants. Et lorsque, en plus, leurs folles aventures nous sont narrées par un petit cochon tout mignon qui s'est retrouvé dans cette galère sans le vouloir, on ne peut que craquer !



## CONCERT

# Le festival Tutti s'installe à l'église du Sacré Cœur

Depuis plus de 10 années, le festival TUTTI met à l'honneur les instruments à vent sur la scène du Parc de la Vallée. Beaucoup de formations musicales diverses se sont produites au cours des différentes éditions du festival.

L'arrivée de l'orgue Berner en septembre dernier, le roi des instruments à vent, a bouleversé l'orientation du festival où les organisateurs souhaitaient incorporer ce nouveau venu dans la programmation musicale du festival. Mantes-la-Ville ne disposait plus d'orgue depuis plus de 40 ans et sa présence dans le seul festival du territoire à honorer les instruments à vent s'imposait.

L'édition 2026, pour la première fois, ne se déroulera donc pas au Parc de la Vallée mais à l'église du Sacré Cœur, où l'orgue Berner a été inauguré en septembre dernier. Ainsi, les organisateurs échapperont à l'angoisse du critère météo qui avait une forte influence sur la fréquentation du public.

La programmation de cette édition permettra d'entendre, le vendredi 5 juin, un duo inédit « Orgue + clarinette », où nous retrouverons Emmanuel Hocdé à l'orgue et Angelica Retana Ramos à la clarinette (Angélica est professeure de clarinette au Conservatoire Quincy Jones).

Le Samedi 6 juin, une place spéciale sera réservée aux orchestres d'harmonie où des pièces avec orgue seront interprétées. L'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville a spécialement étudié son répertoire avec des pièces pour orgue et harmonie. La journée se terminera par un concert de l'Harmonie de Pontoise qui interprétera le Mouvement de la Symphonie N° 3 de Camille Saint-Saëns.

Une dernière journée aura lieu le Dimanche 14 juin avec l'Orchestre Phil-



harmonique Francilien qui interprétera majoritairement des œuvres de Beethoven.

### FESTIVAL TUTTI

Église du Sacré Cœur - Mantes-la-Ville

- **Vendredi 5 Juin - 20h30**  
Concert Orgue et clarinette
- **Samedi 6 Juin - 15h30**  
Ensemble orchestral de Mantes-la-Ville
- **20h30 - Harmonie de Pontoise**
- **Dimanche 14 juin - 17h**  
Orchestre Philharmonique Francilien

**Tarifs : 10 euros** (Gratuit - de 10 ans)  
**Concert de l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville : gratuit**



# Infos pratiques

## Numéros de téléphone

### Mairie de Mantes-la-Ville

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 13h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h

Tél. : 01 30 98 55 49

### CCAS

Tél. : 01 30 98 55 42

### France Services

Tél. : 01 30 98 55 40

### Maison de la Petite enfance

Tél. : 01 30 98 55 44

### Espace culturel J.Brel

Tél. : 01 30 98 55 46

### CVS Le Patio

Tél. : 01 30 98 27 75

### EVS Arche-en-Ciel

Tél. : 01 34 78 40 33

### CVS Augustin Serre

Tél. : 01 30 98 45 46

### Bibliothèque du Domaine de la Vallée

2, rue Georges Brassens

Tél. : 01 30 98 30 87

### Bibliothèque des Brouets-Meuniers

30, rue Victor Schoelcher

Tél. : 01 30 98 78 49

### Bibliothèque Jean Anouilh

16 bis, rue Jean Moulin

Tél. : 01 30 98 79 49

### Police municipale

Tél. : 01 30 98 55 06

### Service seniors

Tél. : 06 50 18 57 90

### Espace Santé

Tél. : 09 52 52 85 48

## Tribune de la majorité municipale

Dans ce bulletin municipal, nous réaffirmons un principe essentiel : la liberté d'expression. Chacun peut ici s'exprimer librement, défendre ses idées, formuler ses critiques. Nous y veillons, car c'est le cœur même du débat démocratique.

Mais pendant que certains commentent, nous, agissons! Pendant que certains parlent, nous construisons des projets concrets pour améliorer le quotidien. Et pendant que certains critiquent, nous réalisons, avec détermination, constance et efficacité. Notre ligne est simple : moins de discours, plus de résultats!

À l'aube de ce deuxième mandat, notre équipe municipale a fait le choix du renouvellement. Un renouvellement à la fois naturel et assumé, dans l'ensemble de l'équipe comme dans son exécutif. C'est aussi la réponse directe à une attente forte exprimée par les habitants pendant la campagne. Nous avons entendu cette exigence de renouveau et nous l'avons traduite en actes, sans hésitation!

Tribune du groupe majoritaire  
Mantes-la-Ville Compte !

• • •

## Rassemblement pour Mantes-la-Ville

### Déjà de l'eau dans le gaz au sein de la majorité ?

Le premier conseil d'installation s'est déroulé dans un climat serein. Toutefois, l'absence de Mme Pereira (première adjointe sous le mandat précédent et conseillère départementale) a été particulièrement remarquée. Et ce d'autant plus que lors de l'élection du maire (vote à bulletin secret), il a manqué 4 voix à M. Damergy (25 voix sur les 29 élus de la majorité).

Le conseil suivant a permis d'en savoir un peu plus. En effet, Mme Pereira a fait une déclaration (que vous pourrez retrouver sur notre compte Facebook) dans laquelle elle explique avoir été injustement écartée malgré son « engagement au quotidien [...] loin de toute logique personnelle et opportuniste ».

Si les divergences au sein d'une équipe municipale sont banales, il est tout de même beaucoup plus rare de les voir éclater publiquement dès le début du mandat, surtout lorsque le conflit concerne le maire et une ancienne pre-

mière adjointe, restée à son poste pendant les 6 années du mandat précédent et située en 2ème position de la liste présentée en 2026.

Le geste de M. Damergy est, de toute façon, peu élégant et surtout irrespectueux à l'égard des électeurs qui ont voté pour sa liste parce que Mme Pereira y figurait.

Par ailleurs, on est en droit de se poser les questions suivantes : que s'est-il vraiment passé ? Une simple querelle de personnes ? Des divergences stratégiques ? Ou des raisons encore plus graves ?

En tout cas, on comprend mieux pourquoi M. Damergy a souhaité changer le nom de son ancienne liste : « L'union pour Mantes-la-Ville ». Maintenant, c'est « Mantes-la-Ville compte » et peut-être bientôt : « Règlements de comptes à OK Mantes-la-Ville ».

Facebook.com/rassemblementpouremanteslaville  
cyril.nauth@gmail.com  
0666135709



# Fête

de la ville

22 au 25 mai  
Parc de la Vallée

Fête foraine | Feu d'artifice  
24 mai - 22h

